

BORDEREAU PROMESSE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

ENTREPRISE

PERSONNE EN CHARGE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE DANS L'ENTREPRISE

Nom ou raison sociale :	Nom :
SIRET :	Prénom :
Adresse :	Fonction :
Code Postal :	Téléphone :
Ville :	Mail :

Bénéficiaire du versement de la Taxe d'Apprentissage :

Université de Lorraine/UAI 0540120M, Faculté des Sciences du Sport de Nancy

POUR LA COLLECTE DE LA T.A. 2025

Le versement de la Taxe d'Apprentissage se fera désormais directement sur un compte unique de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) via la [plateforme SOLTéA](#), dès le 27 mai 2024.

Pour être certain de soutenir la Faculté des Sciences du Sport de Nancy et son antenne d'Épinal, il est indispensable :

- d'indiquer le numéro UAI de la composante STAPS Nancy : **0540120M**,
- de compléter ce document,
- de transmettre ce bordereau de promesse de versement à l'adresse :

staps-ny-tax-apprentissage-contact@univ-lorraine

MONTANT DU VERSEMENT :

€

Faculté des Sciences du Sport de Nancy

30 rue du Jardin Botanique
54600 VILLERS-LÈS-NANCY

Contact : staps-ny-tax-apprentissage-contact@univ-lorraine.fr

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

